

## **PUBLICATION DE L'ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE DE L'INNOVATION L'ENTREPRISE INTERPELLÉE : APRES UN SIÈCLE D'EXCÈS, CINQ NOTIONS À REVISITER**

Dans une société de plus en plus marquée par la défiance envers les progrès technologiques – comme le reflètent les oppositions à la 5G, aux vaccins à ARN messenger ou aux compteurs Linky -, l'Observatoire de l'Innovation de l'Institut de l'Entreprise a entrepris un travail de réflexion pour revisiter cinq concepts fondamentaux pour l'Entreprise : progrès, innovation, travail, valeur et régulation. Cette étude, réalisée en partenariat avec le Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole polytechnique, pose des solutions pour résoudre les tensions entre innovation, entreprise et société.

Tout au long de l'année 2021, l'Observatoire de l'Innovation de l'Institut de l'Entreprise s'est réuni pour réfléchir à la place et au rôle de l'innovation dans un monde en pleine mutation. Cette méthode rassemblant experts académiques et praticiens des entreprises a permis d'aborder de grandes thématiques comme le futur du travail, la complémentarité entre innovation et inclusion, les enjeux éthiques, la possibilité d'innover dans un cadre régulé ou encore l'impact de la finance durable dans le développement économique et technologique.

### **L'INNOVATION SERA VERTUEUSE OU NE SERA PAS**

La notion d'entreprise interpellée suppose d'entendre et de répondre aux doutes qui traversent la société. Le préalable d'une politique d'innovation acceptée par le plus grand nombre consiste à faire de l'avancement technologique un levier de progrès tangible. Cela suppose de questionner les finalités mêmes de l'innovation, l'horizon du « toujours plus » a montré ses limites pour laisser place à une innovation écologique et sociale.

### **INTÉGRER LES GRANDES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL**

La question de l'organisation du travail est également au cœur de cette réflexion, les nouvelles attentes des salariés en matière de lieux de travail, d'horaires, voire d'employeurs supposent de nouvelles organisations. Plus loin, l'épanouissement par le sens donné au travail questionne sur la redéfinition du « pacte d'entreprise » afin d'aller vers une expérience « salarié » favorisant l'engagement des collaborateurs en cohérence avec le métier de l'entreprise.

### **CRÉATION DE LA VALEUR : RÉAPPRENDRE À COMPTER**

L'étude aborde également l'évolution de la notion de valeur. Autrefois attachés à la seule performance économique, les marchés financiers, comme les citoyens, sanctionnent de plus en plus lourdement les entreprises qui réalisent le grand écart entre leur discours public et leurs actions. L'enjeu consiste à trouver un modèle économique et une organisation capables de concevoir des solutions répondant à ces nouvelles attentes concernant la création de valeur.

### **L'ENTREPRISE, L'AFFAIRE DE TOUS**

Pour partager un chemin commun vers le progrès, puissance publique et acteurs privés doivent être en capacité de créer des synergies leur permettant de co-investir et co-

---

piloter les trajectoires d'innovation. C'est ainsi que cette étude appelle à une régulation qui encourage des innovations plus systémiques, plus vertueuses et plus inclusives.

*« La conviction des membres de l'Observatoire de l'Innovation est que nous avons autant besoin d'innovation que de lui donner un sens : un objectif, une direction, et aussi, disons-le, des moyens de contrôle. L'impact sur nos vies comme sur nos sociétés doit en permanence guider nos choix d'innovation. »*

**Michaël Trabbia**, Président du Conseil Stratégique de l'Observatoire de l'Innovation,  
Directeur Exécutif Technologies et Innovation du Groupe Orange

*« Le rapport reprend cinq notions clés de l'entreprise utilisées au quotidien, à la fois dans le pilotage et la pédagogie de l'entreprise ou sa représentation dans la presse : progrès, valeur, travail, innovation, régulation.*

*Sur chacune de ces notions, l'ouvrage explicite la tension générée par la dissonance entre l'origine de la notion — issue généralement de plusieurs dizaines d'années — les défis qu'elle pose actuellement, et les différentes voies permettant aux entreprises actuelles de les relever. »*

**Rémi Maniak**, Professeur à l'École polytechnique, auteur du rapport

L'étude peut être consultée gratuitement en ligne via [ce lien](#). Version presse disponible sur demande.

#### **Contact presse :**

Margaux Terranova, chargée de communication  
[margaux.terranova@idep.net](mailto:margaux.terranova@idep.net) ; +33 6 73 73 31 11

#### **À PROPOS DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE**

Depuis 1975, l'Institut de l'Entreprise travaille à valoriser le rôle et la place de l'entreprise dans notre société. Son ambition est de contribuer à rapprocher les Français de l'Entreprise. Les dirigeants d'entreprises s'y réunissent pour penser l'Entreprise de demain et partager leurs meilleures pratiques, en lien avec des académiques, des experts et des citoyens. Association à but non lucratif, l'Institut de l'Entreprise rassemble plus de 120 entreprises, essentiellement de dimension multinationale, mais toutes fortement implantées en France, et est indépendant de tout mandat syndical ou politique.

Conçu en partenariat avec l'École polytechnique, **l'Observatoire de l'Innovation** s'est imposé comme un lieu incontournable d'analyses des nouvelles tendances et de partage des bonnes pratiques entre les entreprises soucieuses de modernisation continue. Cet échange, en off de pairs à pairs renforcé par des apports académiques est un réel accélérateur de maturité pour les entreprises qui y participent.

#### **À PROPOS DU CRG**

Fondé en 1972 par l'École polytechnique, le CRG (Centre de recherche en gestion) est le premier laboratoire de recherche en gestion à avoir été reconnu par le CNRS (1980). Depuis 2015, il est une des composantes de l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation – i3 – (UMR CNRS 9217) avec des équipes de Mines ParisTech et de Telecom Paris. Le CRG dépend du département Management de l'Innovation et Entrepreneuriat (MIE) et compte 35 chercheurs et chercheurs associés, 27 doctorants et post doctorants. Sa caractéristique principale est de pratiquer une recherche « engagée », le plus souvent en lien étroit avec des partenaires industriels et publics.